VILLE
de
SAINT-RENAN

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Prélèvement automatique mensuel
des factures d'eau et d'assainissement

Service Facturation
Eau et Assainissement
12, Place Léon Cheminant
29290 Saint-Renan

facture_eau@saint-renan.fr

REFERENCE UNIQUE DU MANDAT

FR 91 ZZZ 541863

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Centre des Finances de Saint-Renan à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de le Centre des Finances de Saint-Renan en nom et place du service de l'eau et de l'assainissement de la ville de Saint-Renan. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

CREANCIER :

Trésorerie Principale de Saint-Renan
Rue des écoles
29290 SAINT-RENAN

☑ Paiement récurrent / répétitif
☐ Paiement ponctuel / unique

DEBITEUR : Veuillez compléter les champs marqués d'une *****

***** Nom / Prénom du débiteur : _____

***** Adresse (rue, avenue, …) : _____

***** Code postal, Ville : _____

***** Les coordonnées de votre compte **IBAN** – Numéro d'identification international du compte bancaire

***** Les coordonnées de votre banque **BIC** – Code d'identification de la banque

***** Signé à : _____

***** Le (JJ/MM/AAAA) : _____

***** Signature :

Nom du tiers débiteur : _____
(Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même et le cas échéant)

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par le Centre des Finances de Saint-Renan. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec le Centre des Finances de Saint-Renan.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.